

MAIRIE de CHEVILLON-sur- HUILLARD

COMMISSION COMMUNALE D'AIDE SOCIALE

36, Grande Rue – 45700 CHEVILLON-sur-HUILLARD

Département du LOIRET

☎ : 02.38.97.80.30

☎ : 02.38.28.01.11

Arrondissement de MONTARGIS

Canton de MONTARGIS

COMPTE-RENDU de la réunion du C.C.A.S. du mercredi 27 février 2019 à 18 heures 30

L'An deux mil dix-neuf, le vingt-sept février à dix huit heures trente, la Commission Administrative du C.C.A.S s'est réunie sous la présidence de Monsieur BOURILLON, Président.

Etaient présents :

MM. et MMes, POTIER José, WASSEN Henri, BOURILLON Géraldine, GASTELLIER Stéphanie

Absents excusés : MME LEBOEUF, MME DAOUST

Madame BOURILLON Géraldine a été élue secrétaire de séance.

1/ COMPTE ADMINISTRATIF ET COMPTE DE GESTION DE L'EXERCICE 2018

Monsieur le Président informe l'ensemble de la Commission du C.C.A.S. de l'examen du Compte Administratif et du Compte de Gestion 2018 comme suit :

Le Compte Administratif fait apparaître un total de :

- Dépenses de fonctionnement : 4 091,08 €
- Recettes de fonctionnement : 7 235,21 €

Constatant la composition du Compte de Gestion comme suit :

- Investissement : 0,00 €
- Fonctionnement : 3 144,13 €

Statuant sur l'affectation du résultat :

- Report de fonctionnement : 3 144,13 € (en excédent de fonctionnement reporté, article R002).

A l'unanimité, la Commission du C.C.A.S. approuve le Compte Administratif 2018, le Compte de Gestion 2018 ainsi que l'affectation du résultat présenté.

2/ BUDGET PRIMITIF 2019

Monsieur le Président propose l'équilibre du Budget Primitif 2019 comme suit :

Section de fonctionnement :

- *Dépenses : 6 994,13 €*
- *Recettes : 6 994,13 €*

Pour un total de dépenses et de recettes de 6 994,13 €.

A l'unanimité, la Commission du C.C.A.S. approuve la composition du Budget Primitif présentée pour l'année 2019.

FIN DE SEANCE

+ -